

TREMPLIN pour la transition écologique des PME

Un dispositif très large, complémentaire des autres programmes, dans une logique de MASSIFICATION DU FINANCEMENT D' ACTIONS SIMPLES DANS LES TPE/PME

- Objectif : soutenir les études et investissements des entreprises pour améliorer leur performance environnementale
- Cible = TPE & PME de tous secteurs y compris agricoles (définition communautaire), à l'exclusion des autoentrepreneurs
- ~40 mesures d'investissements dans les domaines **Economie circulaire, Transport, Bâtiment/EnR**
- ~20 études éligibles dans les domaines **Climat, Economie circulaire, Transport, Bâtiment/EnR**
- Aide forfaitaire plafonnée par mesure ; aide totale entre 5 000 et 200 000 €
- Pas de cumul d'aides publiques ; cumul possible avec autres dispositifs (ex : bonus écologique) et CEE

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

- Contact ADEME : Sybille MEJIA, sybille.mejia@ademe.fr Tél : 04 72 83 09 36

TREMPLIN pour la transition écologique des PME

- Exemples d'actions éligibles (liste non exhaustive, fonction du code NAF / secteur de l'entreprise) :

Thème	Etudes	Investissements
Climat	Bilan ou accompagnement réduction des émissions de GES	/
Rénovation Bâtiments	Audit énergétique pour viser les objectifs du « décret tertiaire »	Eclairage naturel ou LED
Bâtiments industriels		Isolation – VMC double flux – GTB – EnR thermiques (géothermie, solaire, chaudières bois)
Froid commercial		Equipements de remplacement (performances GES) – Froid CO2
Mobilité	PDE, diagnostic de flotte, étude de dimensionnement transport durable	Remplacement ouetrofit de véhicules (motorisation thermique > électrique), abris vélo...
Déchets / économie circulaire	Etudes de prévention des déchets – Tri des déchets du Bâtiment - Emballages	Compacteurs mécaniques – Tri-préparation des biodéchets - Compostage
Ecoconception & labellisation	1 ^{ère} démarche d'écoconception, affichage environnemental ou ecolabel européen	

Tourisme durable : Objectif « 1000 restaurants » + Hébergements touristiques durables

- Objectif : déployer le Fonds Tourisme Durable en zone rurale aux échelles régionale et infrarégionale par le biais de partenaires sélectionnés.
- AMI 2021 clos le 15 janvier 2021 : *7 partenaires : ADT 26, ADT 07, PNR Volcans d'Auvergne, PNR Vercors, CCIR (Ardèche, Cantal, Haute-Loire et Savoie), et les associations IDDJ et Mountain Riders*
- Ces partenaires interviendront sur un périmètre pertinent auprès des restaurateurs et hébergeurs touristiques (180), sous forme d'accompagnement :
 - vers la résilience économique : maîtrise des coûts énergétiques et environnementaux, création de chaînes de valeur locale, différenciation par l'engagement écologique
 - aux aides à l'investissements pour développer les principes de l'alimentation durable, de l'économie circulaire et plus globalement du tourisme durable
- Contacts ADEME :
 - Olivier GILLET, olivier.gillet@ademe.fr Tél : 04 72 83 84 50
 - Sybille MEJIA, sybille.mejia@ademe.fr Tél : 04 72 83 09 36